



Pour publication immédiate : 20/05/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO LANCE UNE CAMPAGNE D'INFORMATION PUBLIQUE POUR ASSURER LA PROTECTION DES DROITS DES TRAVAILLEURS DES SALONS DE MANUCURE

***L'Administration du Gouverneur rejoint des partenaires locaux et
communautaires pour le premier évènement de sensibilisation à Manhattan ;
d'autres évènements auront lieu dans les communautés de l'Etat de New York***

***Des affiches détaillant les droits des travailleurs et les responsabilités des
propriétaires de salons de manucure sont disponibles aujourd'hui en six langues***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'information visant à mieux protéger les travailleurs des salons de manucure contre les abus et risques pour la santé. En partenariat avec les organisations communautaires et élus locaux, les membres de l'Administration du Gouverneur animent des sessions d'information dans l'ensemble de l'Etat pour aider les travailleurs de l'industrie des salons de manucure à comprendre leurs droits et assurer que les propriétaires assument leurs responsabilités et obligations conformément à la loi. Lors de la première session, qui a eu lieu aujourd'hui dans la Ville de New York, les participants ont reçu des copies de la Déclaration des Droits des Travailleurs (Workers' Bill of Rights), des feuillets d'information pour les employés détaillant comment obtenir une licence et des informations sur les services d'emploi ; et d'autres feuillets pour les employeurs détaillant comment démarrer une activité de salon de manucure, avec des informations sur les nouvelles réglementations régissant les salons et sur la manière de se conformer à la loi en tant qu'entreprise.

« En lançant cette campagne, nous faisons passer le message dans toute l'industrie des salons de manucure que les droits des travailleurs doivent être respectés », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Nous ne tolérerons pas que les chefs d'entreprises

exploitent leurs employés ou créent des conditions de travail dangereuses, et j'encourage tous ceux qui ont connaissance de ce type d'abus à contacter la ligne d'assistance de notre Groupe de Travail. Ensemble, nous assurerons que tous les employés des salons de manucure sont traités équitablement. »

Cette campagne ciblée offre aux travailleurs et propriétaires de salons de manucure des informations sur la loi, les droits des travailleurs et des informations sur les licences. Les responsables des Départements d'Etat du Travail, de la Santé, d'Etat, des Impôts et Finances, le Bureau des Nouveaux Américains (Office for New Americans) et le Conseil d'indemnisation des travailleurs (Workers Compensation Board) sont disponibles sur place pour informer les participants à l'évènement sur les lois, réglementations et services pertinents. La session d'information d'aujourd'hui à Manhattan a été traduite en espagnol, chinois, et coréen, et d'autres sessions en plusieurs langues seront annoncées dans l'ensemble de l'Etat au cours des prochains jours.

Déclaration des Droits des Travailleurs

Une [Déclaration des Droits des Travailleurs](#) – avec des copies disponibles en coréen, chinois, espagnol, anglais, vietnamien, népalais, créole haïtien, polonais, russe et italien – a été distribuée à la première session organisée aujourd'hui à Manhattan, et sera disponible lors de toutes les sessions suivantes. Ce document notifie chaque travailleur en langage simple sur ses droits à un environnement de travail sûr et à un salaire légal, et contient également une ligne d'assistance où les travailleurs peuvent poser des questions et porter plainte. Grâce aux nouvelles réglementations adoptées cette semaine par le Gouverneur Cuomo, les propriétaires de salons doivent l'afficher dans un endroit visible à tous les employés et au public.

Feuillets d'information pour les employés

Un [Feuille d'information pour les travailleurs des salons](#) a été remis aux participants du forum. Ce feuillet d'information offre des informations pour aider les travailleurs à comprendre leurs droits dans l'industrie des salons de manucure. En particulier, le feuillet présente comment obtenir une licence, et précise les droits des travailleurs concernant l'utilisation des équipements, l'affichage de la Déclaration des Droits, les exigences d'assurance et les salaires appropriés requis dans le cadre de la loi. Le feuillet détaille aussi tous les services liés à l'emploi qui sont disponibles pour les travailleurs, notamment le conseil en matière d'emploi, la rédaction de CV, l'éducation de base des adultes avec l'anglais comme deuxième langue, les ateliers sur l'emploi, les ressources en libre accès, le conseil en matière de formation, et l'orientation vers

d'autres ressources communautaires.

Feuillets d'information pour les employeurs

Un [Feuille d'information pour les propriétaires de salons](#) a été également remis aux participants du forum. Le feuillet a présenté, entre autres, comment démarrer correctement une activité de salon de manucure et toutes les exigences réglementaires et légales qui régissent sa mise en œuvre. En particulier, le feuillet explique les critères pour demander une licence pour opérer une telle activité et les obligations des employeurs en matière d'achat et d'utilisation des équipements, l'affichage de la Déclaration des Droits pour les travailleurs, et l'obtention d'une assurance de responsabilité civile et une caution. Le feuillet informe également les entreprises sur la manière de se conformer aux règles et réglementations.

Contrôle des agents chimiques

En plus des documents remis et des informations offertes au forum, il a été rappelé aux participants qu'à la demande du Gouverneur, le Département de la Santé de l'Etat de New York entreprendra un contrôle des agents chimiques utilisés dans les salons de manucure. Le Département consultera l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis (United States Environmental Protection Agency), l'Administration de la santé et de la sécurité au travail (Occupational Safety and Health Administration) et l'Institut national de la sécurité et de la santé au travail (National Institute of Occupational Safety and Health) et examinera les informations scientifiques, pour comprendre le potentiel des effets néfastes des produits chimiques utilisés dans les salons de manucure et les niveaux d'exposition qui ont été démontrés.

Partenariats avec les groupes communautaires et d'affaires

En plus des responsables des administrations municipales, l'Etat travaille avec de nombreux partenaires d'affaires, communautaires, religieux, et des organisations à but non lucratif, pour sensibiliser et informer les propriétaires de salons de manucure et leurs employés sur les réformes réglementaires et les efforts de mise en application. Les groupes comprennent :

- Le Forum national des femmes américaines du Pacifique et de l'Asie (National Asian Pacific American Women's Forum)
- Le Conseil national des Américains du Pacifique et de l'Asie (National Council of Asian Pacific Americans)
- Adhikaar
- Le projet de loi national sur l'emploi (National Employment Law Project)

- Miliann Kang, auteur de *The Managed Hand : Race, Gender and the Body in Beauty Service Work*
- Centre pour l'action communautaire MinKwon (MinKwon Center for Community Action)
- Le Comité de New York pour la sécurité et la santé au travail (New York Committee for Occupational Safety and Health)
- Les avocats de New York pour l'intérêt public (New York Lawyers for the Public Interest)
- Le Planning familial de la Ville de New York (Planned Parenthood of New York City)
- L'Association coréenne-américaine des salons de manucure (Korean-American Nail Salon Association)
- La Chambre de Commerce des femmes de New York (New York Women's Chamber of Commerce)
- La Chambre de Commerce hispanique de beauté et cosmétologie (Hispanic Cosmetology Beauty Chamber of Commerce)
- Latino Justice PRLDEF
- Les services de migration catholiques (Catholic Migration Services)

Le Gouverneur a [lancé](#) le Groupe de Travail d'application de la loi comprenant plusieurs agences la semaine dernière, afin de lutter contre les abus concernant les travailleurs des salons de manucure. Au début de la semaine, le Gouverneur a aussi [introduit](#) une nouvelle législation et adopté des réglementations d'urgence visant à protéger les travailleurs contre d'autres violations du code du travail et de la santé par leurs employeurs.

Toute personne ayant des questions sur les salons de manucure, ou qui souhaite se renseigner sur les salaires légaux et les conditions de travail sûres, doit appeler la ligne d'assistance du Groupe de Travail au 1-888-469-7365.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418